



Division de l'agriculture

# Recensement de la production des fourrures provenant du piégeage



**CONFIDENTIEL (une fois rempli)**

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Province: \_\_\_\_\_

Pour L'ANNÉE des fourrures:

**2002 - 2003**

L'objet de cette enquête est de fournir des estimations annuelles concernant les quantités et la valeur des fourrures provenant de la chasse au Canada. Les renseignements ainsi recueillis seront utilisés par divers organismes gouvernementaux pour élaborer des politiques et pour regarder certaines questions importantes comme la conservation de la faune.

**Les résidents de Terre-Neuve et Labrador, du Nouveau-Brunswick, Manitoba, de la Saskatchewan, et de la Colombie-Britannique:** Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu des accords de la collaboration prévoyant le partage des renseignements conclus en conformité avec:  
- l'article 12 de la Loi sur la statistique avec les ministères de l'agriculture de Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, et Colombie-Britannique.

Si vous vous opposez au partage des renseignements, veuillez nous le faire savoir dans une lettre que vous enverrez, en même temps que votre questionnaire rempli, à la Division de l'agriculture de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

**Au Québec seulement:** Un accord de collaboration existe avec le Bureau de la statistique du Québec en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

Espèce	Peaux sauvages		
	Nombre de peaux #	Valeur moyenne aux trappeurs \$	Valeur totale aux trappeurs \$
Blaireau .....			
Ours: Noir ou brun .....			
Grizzli (gris) .....			
Blanc (polaire) .....			
Castor .....			
Lynx roux .....			
Coyote .....			
Hermine (belette) .....			
Pékan .....			
Renard: Bleu .....			
Croisé .....			
Roux .....			
Argenté ou noir .....			
Blanc (artique) .....			
Autres (s.v.p. spécifiez) .....			
Lynx (loup-cervier) .....			
Martre .....			
Vison (sauvage) .....			
Rat musqué .....			
Loutre .....			
Lapin .....			
Raton laveur .....			
Phoque à poil rude .....			
Mouffette .....			
Écureuil .....			
Loup .....			
Carcajou .....			
Autres (s.v.p. spécifiez) .....			
<b>TOTAL</b> .....			

Nom

Date

Adresse

\*Nota: Les prix devraient être ceux qui sont payés aux trappeurs, sans inclure les redevances, etc. L'adhérence à ceci nous permet de comparer rationnellement les chiffres de chaque gouvernement provincial et territorial.